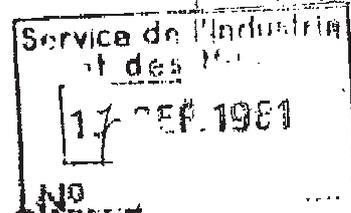


REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE



PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

Place Saint-Etienne
31048 TOULOUSE CEDEX

Téléph. : (61) 53.11.22

1^o DIRECTION

4^o BUREAU

Référence à rappeler :

INSTALLATIONS CLASSEES

LE PREFET DE LA REGION MIDI-PYRENEES
PREFET DE LA HAUTE-GARONNE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR,

VU la loi n° 76.663 du 19 Juillet 1976, relative aux installations classées pour la protection de l'environnement;

VU le décret n° 77.1133 du 21 Septembre 1977 pris pour l'application de la loi n° 76.663 du 19 Juillet 1976 susvisée;

VU le décret n° 53.578 du 20 Mai 1953 modifié portant règlement d'administration publique pour l'application des articles 5 et 7 de la loi du 19 Décembre 1917 modifiée relative aux établissements dangereux, insalubres ou incommodes;

VU en date du 20 Mars 1973, le récépissé constatant la déclaration par laquelle les Etablissements COMA Frères, ont fait connaître qu'ils exploitent à MONTREJEAU, avenue de St.Gaudens, un dépôt de ferraille;

VU en date du 17 Avril 1981 le rapport du Directeur Interdépartemental de l'Industrie, Inspecteur des Installations Classées;

VU l'avis émis par le conseil départemental d'hygiène dans sa séance du 19 Juin 1981;

- A R R E T E -

ARTICLE 1er : Le dépôt de ferraille exploité par la Société COMA COMMINGES METAUX, RN II7 à MONTREJEAU, est assujéti à la prescription supplémentaire suivante :

" le dépôt sera entouré d'un rideau de plantations à feuilles persistantes et à développement important".

Ces plantations devront être réalisées dans le délai d'un mois.

...../...

ARTICLE 2 : MM. le Secrétaire Général de la Haute-Garonne,
le Secrétaire Général Adjoint de la Haute-Garonne,
le Sous-Préfet de SAINT-GAUDENS,
le Maire de MONTROUJEAU,
Le Directeur Interdépartemental de l'Industrie, Inspecteur des
installations classées,

sont chargés, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

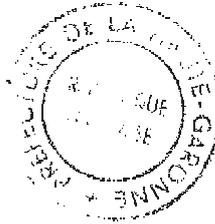
TOULOUSE, le 15 SEPTEMBRE 1981,

le PREFET,

Pour le PREFET,
Le Secrétaire Général Adjoint,

Pour le Secrétaire Général,
Le Maire de MONTROUJEAU,


Laure RIVES



Henry MOURIER